



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2020
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020

9 È 10 DI GHJINNAGHJU
9 ET 10 JANVIER

2020/E1/002

Question orale déposée par M. François ORLANDI

Au nom du groupe « Andà per Dumane »

OBJET : **Recrutements en externe**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,

Lors de la troisième session extraordinaire de juillet 2019 notre groupe avait voté contre le rapport 210 prévoyant des créations de postes à la Collectivité de Corse.

Il nous semblait qu'ouvrir plus de 150 postes à la Collectivité un an après la fusion était inopportun.

La mutualisation des moyens, la présence de personnels qualifiés et compétents, des mobilités tant géographiques que professionnelles souhaitées étaient les garants que cette fusion ne pouvait impliquer des recrutements excessifs.

Force est de constater que les arguments et les retours du terrain ne sont pas convaincants.

Le passé est souvent convoqué par vos soins au titre du passif, votre majorité a souvent des réponses binaires aux problèmes de la Corse et de la Collectivité. C'est selon, soit la faute aux clans du passé soit à celle de l'Etat au présent.

Les arguments invoqués se fondent sur le refus de fonctionnaires de candidater à l'interne, refus de formation, refus de mobilité.

Si ces arguments sont sans doute parfois justifiés, il est étonnant qu'ils portent sur un nombre particulièrement important de postes qu'il fallut pourvoir en externe. Les incitations sont-elles vraiment à la hauteur des légitimes attentes ?

Cela est en contradiction avec des retours de représentants des personnels et des personnels eux-mêmes qui affirment qu'ils candidatent, qu'ils demandent des formations et pour certains qui souhaitent une mobilité.

Il me paraît utile que les élus de cette assemblée soient renseignés précisément. Cela peut se réaliser rapidement avec des statistiques que les outils techniques permettent d'obtenir rapidement.

Pouvez-vous éclairer notre assemblée sur le nombre et le type de postes ouverts par appel à candidature ? Combien de réponses à l'interne ont été reçues, combien de profils internes ont été retenus ?

La fusion des trois collectivités est au bilan des anciennes mandatures, son exécution est celle de la mandature actuelle, sous votre autorité.

Nous sommes comme vous attentifs à ce que le présent ne se transforme pas en passif pour les générations futures.

Je vous remercie.